

la lettre de la Colline de l'Étoile

Avril 2013

<http://www.facebook.com/CommuneDeLaGaude> 

https://twitter.com/La_Gaude 



Chères habitantes, chers habitants de la Colline de l'Étoile,

Votre quartier a bénéficié de nombreux aménagements destinés à améliorer votre cadre de vie. C'est la raison pour laquelle, j'ai souhaité vous informer des réalisations qui vous tiennent à cœur.

Ainsi, la réhabilitation des îlots centraux de l'avenue Marcel Pagnol, le renforcement et l'amélioration de l'éclairage public, l'installation du panneau d'informations municipales, la mise en place de glissières de sécurité, la création d'un abribus, sont venus enrichir votre qualité de vie. Je n'oublie pas Le Suy Blanc, avec l'enlèvement d'une caravane, la rénovation de la conduite d'eau potable et la réfection de la chaussée ou encore l'installation d'un poteau incendie.

Des actions destinées à améliorer l'accueil de vos enfants, avec la mise en peinture de la salle polyvalente, l'installation d'une climatisation, l'installation d'un pare-ballon sur le micro-site et la mise en conformité de l'aire de jeux à l'école Jean de Florette, ont été également menées à bien.

Très bientôt, en partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur, l'entrée de la Colline de l'Étoile va être requalifiée,

avec pour objectif d'améliorer votre sécurité et la création de deux quais de bus.

J'ai souhaité également vous informer sur l'avancement du chantier de la piste à vocation de défense contre les incendies. Cette piste, attendue depuis de nombreuses années, a pu voir le jour grâce à une parfaite collaboration avec la ville de Cagnes-sur-Mer.

Cet aménagement, destiné à vous protéger des incendies, sera terminé dès le mois de juin.

Enfin, permettez-moi de profiter de cette lettre pour vous annoncer que, conformément à mes engagements, trois caméras de vidéoprotection seront installées début 2014 au cœur du quartier de la Colline de l'Étoile.

Bien cordialement,

Michel Meïni

Maire de La Gaude

Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

Votre sécurité : les travaux de la piste DFCI bientôt terminés !

Attendue par les habitants depuis de nombreuses années, la piste à vocation DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie) du Domaine de l'Étoile voit enfin le jour. La création de cette future piste, dont une partie est située sur le territoire cagnois, nécessitait un partenariat avec la ville de Cagnes-sur-Mer. Aujourd'hui, grâce au travail des services, des élus de La Gaude et de l'intervention du Sénateur-Maire de Cagnes-sur-Mer, une convention pour la réalisation de cette piste DFCI a été signée. Rappelons qu'entre 2003 (l'année où un incendie avait menacé le domaine forestier de la Colline de l'Étoile) et 2007, aucune démarche en vue de la création de cette piste n'avait abouti à un résultat concret.

La livraison des travaux est prévue début juin 2013.

Suite en page 2...



La Colline de l'Étoile s'équipe et se protège

Piste à vocation DFCI



... suite de la page 1

Pour assurer la défense incendie de son territoire, la commune a procédé à différentes études sur le domaine forestier classé en zone rouge dans le Plan de Prévention des Risques d'Incendies de forêt (PPR.I.F.). L'étude globale de la commune a dû être relancée car le travail réalisé par le cabinet intervenu avant 2008 contenait des erreurs et des imprécisions préjudiciables aux actions de protection. La nouvelle étude a été confiée au cabinet CTH INGÉNIERIE, de Sophia Antipolis. Fin 2012, les études sont validées et la phase opérationnelle débute.

Sur recommandations des pompiers, de l'ONF et des partenaires locaux, 6 pistes ont été définies précisément. En ce début d'année 2013, la première piste est aménagée au sud du Domaine de l'Étoile. En collaboration avec la commune de Cagnes-sur-Mer, le chantier a débuté au mois de mars pour une livraison de la piste avant l'été et les premières chaleurs. Cette piste permettra au service de secours de rejoindre le bout du chemin d'Altair au chemin de la Maure, sur le versant opposé côté Cagnes-sur-Mer. Elle sera interdite à toute circulation et condamnée par des barrières type DFCI.

Le projet en quelques chiffres :

Longueur: 450 m
Largeur minimale: 5 m
Pente maximale: 15 %
Volume de terrassement: 4 450 m³
Surface débroussaillée: 24 500 m²

Réaménagement du carrefour Marcel Pagnol

La commune, en partenariat avec la Métropole Nice-Côte d'Azur, entreprend depuis fin avril des travaux en vue de sécuriser le carrefour Marcel Pagnol. Ces futurs aménagements, qui couvrent une surface d'environ 2 500 m², ont pour objet:

- Le rétrécissement des voies afin de réduire la vitesse.
- La création de quais bus aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite).
- La remise en état partielle du revêtement.
- La reprise complète de la signalisation horizontale et verticale.

À noter : pendant les travaux, la circulation sera régulée par des feux tricolores et si nécessaire alternée manuellement pour l'approvisionnement du chantier. Tandis que le stationnement sera impossible sur les parties en travaux.

Les travaux seront terminés fin juin.

État des lieux



Simulation du projet



La Colline de l'Étoile s'embellit

Afin d'améliorer votre cadre de vie et de renforcer l'aspect résidentiel de votre quartier, la commune a réalisé de nombreux aménagements. Revue de détails des travaux effectués.

Avenue Marcel Pagnol



Réhabilitation des îlots, avec aménagements paysagers, et **reprise partielle** des abords de la chaussée.



Amélioration et renforcement de l'éclairage public.



Création d'un abribus.

Et aussi :

- Suppression de l'espace déchets devenu une véritable déchetterie.
- Implantation d'une bouche et d'un poteau à incendie.
- Mise en place d'une glissière de sécurité aux abords du n° 800 de l'avenue Marcel Pagnol (suite à un accident).
- Mise en place d'un panneau « Voisins Vigilants ».
- Divers travaux ont été réalisés sur le parking du groupe scolaire (reprise des îlots en maçonnerie, installation de barrières).
- Traitement des arbres situés dans le groupe scolaire contre les chenilles processionnaires.

Mise en place d'un panneau lumineux.

Chemin de la Serpentine



Débroussaillage et abattage des arbres dangereux le long du chemin.

Suy Blanc



Rénovation de la conduite d'eau potable et **réfection** de la chaussée.



Mise en sécurité et cloutage du virage et installation d'une glissière de sécurité.



Mise en place d'un poteau à incendie.

Et aussi :

- **Protection de l'environnement et salubrité publique**: intervention des services techniques afin de débarrasser un terrain privé où des déchets, des encombrants, des véhicules et un mobil home étaient stockés sans autorisation et en totale contradiction avec le code de l'urbanisme. L'action menée au bas de la Serpentine contre les dégradations et toujours pendante devant les tribunaux.

Une cellule de proximité à votre service

Afin de répondre efficacement à vos demandes et à vos démarches, un dispositif de proximité a été mis en place :

Allo Mairies 39 06: un numéro d'appel unique pour toutes vos questions.

Une question sur: la propreté, l'éclairage, les déchets, la voirie, l'assainissement. L'équipe de la Métropole est à votre écoute du lundi au samedi de 8 h à 20 h. *Coût d'un appel local.*

Un agent qui centralise et suit vos demandes

La commune de La Gaude a souhaité renforcer ce dispositif en créant une cellule proximité. Animée par un agent communal, cette cellule suit en direct toutes les demandes des citoyens.

Contact par téléphone: 04 93 59 41 52 - Par courriel: proximite@lagaude.fr

Besoin d'aide: la mairie vous rencontre

Laurence SCIARRI: l'élue en charge de la Colline de l'Étoile répond à toutes vos questions et vous reçoit.

Contact: 06 08 04 63 53 - Courriel: laurence.sciarri@lagaude.fr

Nouveau: la Maison des associations vous accueille

Située sur la route de Cagnes, cette maison du tourisme, des associations et des projets est un lieu de gestion et d'aide pour les associations. Elle est à votre disposition.



Horaires d'ouverture:

- D'octobre à Mars - Lundi: 8 h 30 - 12 h - Du Mardi au Vendredi: 8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h 30
- D'avril à Septembre - Lundi - Samedi 8 h 30 - 12 h - Du Mardi au Vendredi: 8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h 30

Maison du tourisme des associations et des projets 8065 route de Cagnes sur Mer - 06610 LA GAUDE. Tél.: 04 93 24 47 26

À noter: afin de répondre aux besoins et attentes des Gaudois et des Gaudaises, la commune a prévu en 2013, la création d'un CEDAC (Centre de Diffusion et d'Action Culturelle). Ce dernier prendra en charge les activités culturelles, sportives et de loisirs non proposées par les associations.

Les caméras de vidéoprotection seront installées début 2014

En 2014, trois caméras de vidéoprotection seront installées aux alentours de l'École Jean Monet:

- 1 caméra mobile nomade avec transmission WiFi et 3G
- 2 caméras fixes LAPI avec transmission 3 G à l'entrée du domaine.

La mise en place de ce dispositif prévention s'inscrit dans le cadre de la rénovation complète du Centre de Surveillance Urbaine, désormais situé à la mairie et directement géré par la Police Municipale en partenariat avec la Gendarmerie Nationale.



Rejoignez « Voisins Vigilants »

De nombreux Gaudois ont déjà adhéré à ce dispositif de proximité destiné à développer la solidarité entre voisins. Rappelons que cette entraide entre riverains, recommandé par la gendarmerie, a déjà prouvé son efficacité à La Gaude et dans des nombreuses communes.

Renseignements et adhésion au:

04 93 24 96 34

